

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LANCIE

Séance du 8 septembre 2025

Délibération n° 2025.09.54

NOMBRE DE MEMBRES

- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 11

DATE DE LA CONVOCATION : 1^{er} septembre 2025

DATE D’AFFICHAGE DE LA CONVOCATION : 1^{er} septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le huit septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en mairie, salle du conseil, sous la présidence de M. Jacky MENICHON.

Présents : Mmes et MM. Gilles ASSANT, Marie-Laure BOURRAND, Valérie CALLARD, Anne GENY DE FLAMMERE COURT, Isabelle GERENTES, Jean-Pierre LUGARINI, Jacky MENICHON, Christiane PESCE, Gaëlle RAYNAUD, Carole SOULIER et Christophe WAÏT.

Excusés : Mmes et MM. Emmanuel CHERMETTE, Denis GAROD, Annick MONLON et Mathieu POTHERAT.

Monsieur Gilles ASSANT est élu secrétaire de séance.

Objet : Proposition d’achat du lot B – chemin du Plat – parcelles cadastrées section D n° 758 et 762

Par délibération n° 2024.12.73 du 2 décembre 2024, le conseil municipal avait décidé de mettre en vente les parcelles cadastrées section D n° 758 et 762 (ex parcelles cadastrées section D n° 567 et 591p), correspondant au lot B, à hauteur de 85 714.20 € TTC net vendeur par lot.

Monsieur Lucas MARGUIRON et Madame Jeanne DARRIEUS ont déposé le 18 juillet 2025, une offre d’achat pour le lot sus visé, d’une superficie de 500 m² au prix de 86 000 € (soit environ 82 000 € net vendeur).

Après avoir entendu l’exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide :

- **d’accepter** cette offre d’achat
- **de donner** pouvoir à Monsieur le Maire afin de réaliser toutes les démarches administratives nécessaires.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Villefranche-sur-Saône.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,
Jacky MENICHON



Le secrétaire,
Gilles ASSANT

